

BENACLEX

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15.000 euros
Siège social : 8, Rue Dumont à 69004 LYON
RCS LYON N°887 745 040

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2024

Le 20 mars 2023 à 14h00,

Au siège social, 8, Rue Dumont à 69004 LYON, les associés de la Société Par Actions Simplifiée BENACLEX se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Sont présents :

• Monsieur Clément MORELLE Propriétaire de CINQ MILLE ACTIONS	5.000 actions
• Monsieur Benoit PICHOT DE LA MARANDAIS Propriétaire de CINQ MILLE ACTIONS	5.000 actions
• Monsieur Alexandre BURNOTTE Propriétaire de CINQ MILLE ACTIONS	5.000 actions

Le total des parts des associées présentes : quinze mille (15.000) parts sur les quinze mille (15.000) composant le capital social.

Tous les associés étant présents, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Clément MORELLE.

Monsieur Benoit PICHOT DE LA MARANDAIS est désigné en qualité de scrutateur.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Création ;
- Apport à la filiale ;
- Nomination des organes de la filiale
- Adoption des statuts ;
- Pouvoirs.

Le Président de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la société en cours de constitution pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et lui consent bonne et valable quittance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

AB
BP
1
AM

PREMIÈRE RESOLUTION

Après en avoir délibéré, les associés de créer une filiale dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme

La Société est constituée sous la forme d'une Société par Actions Simplifiée.

Objet

La Société a pour objet, en France et dans tous pays : l'exploitation d'un ou plusieurs café-bar-restaurant.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est :

« 2BAC »

Siège social

Le siège social de la société est fixé :

2, Rue de Cuire – 69004 LYON

Apports

Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLE EUROS (10.000 €).

BP
AB 2
M

Il est divisé en 10.000 (dix mille) Actions de 1 (un) euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, de même catégorie, numérotées de 1 à 10.000.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, les associés décident d'approuver l'apport en numéraire de 10.000 euros (DIX MILLE EUROS) constitutif du capital social de la filiale SAS « 2BAC ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, les associés décident de nommer les organes suivants de la SAS « 2BAC » :

- En qualité de Président : Monsieur Clément, Francis, Pierre MORELLE, né le 12 septembre 1975 à TOULOUSE (31), de nationalité française, demeurant 8, Rue Dumont, à 69004 LYON.
- En qualité de Directeur Général : Monsieur Benoit PICHOT DE LA MARANDAIS, né le 16 octobre 1980 à LYON 8^{ème} (69), de nationalité française, demeurant 1, Montée de la Butte, 69001 LYON.

QUATRIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, les associés décident d'approuver le projet de statuts de la filiale SAS « 2BAC » et donnent tout pouvoir à Monsieur Clément MORELLE pour les signer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

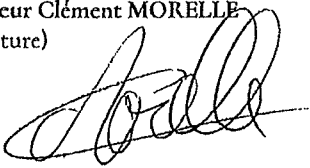
CINQUIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs à Monsieur Clément MORELLE, Président de la SAS BENACLEX, à l'effet de mener à bien les opérations en rapport avec la création de la Société « 2BAC » décidée ci-dessus.

À cet effet faire toutes déclarations ; prendre tous engagements ; se faire remettre tous titres et pièces ; exiger toutes justifications ; signer tous actes et pièces.

Et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire


Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

ASSOCIE
Monsieur Clément MORELLE (Signature) 

ASSOCIE

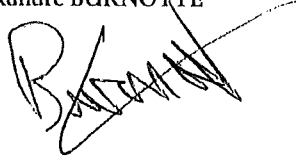
AB
3
Bf
M

Monsieur Benoit PICHOT DE LA MARANDAIS
(Signature)



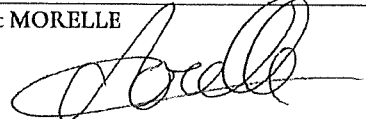
ASSOCIE

Monsieur Alexandre BURNOTTE
(Signature)



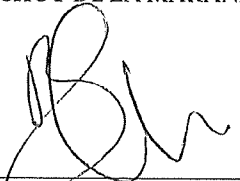
PRESIDENT DE SEANCE

Monsieur Clément MORELLE
(Signature)



SCRUTATEUR DESIGNÉ

Monsieur Benoit PICHOT DE LA MARANDAIS
(Signature)



BP
4
AB MY